

# Bureau Fédéral

## Réunion du 21 avril 2018 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Catherine GISCOU et Stéphanie PIOGER

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON.

Invités : Mmes Anne-Marie ANTOINE.

MM Bernard DANNEL, Michel MARGUERY et Stéphane KROEMER.

Excusée : Mme Nathalie LESDEMA.

Assistent : Mme Léa DUMAS

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Jean-Philippe GAUDICHAU, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

Assiste en partie : M. Matthieu LACHENAUD.

ANNEXES	
N°	Intitulé de l'Annexe
1	2018-04-21 1-HN BF Point général VF
2	2018-04-20 BF 5-CFC Calendrier Général 2018-2019 V2
3	2018-04-20 BF 5-CFC Modifications réglementaires 2018-2019 - V1 CDU
4	2018-04-20 BF - MVT RH.pptx
5	2018-04-20 BF 4 CDC Rappels CTC VFIN
6	2018-04-20 BF - Présentation SG V1 TBE
7	2018-04-20 2-DFE-DIRIGEANTS-Campus et Automnales - VFIN
8	2018-04-18 2-DFE-FORMATION-Service Civique
9	2018-04-20 BF 2-CFO Montées HN3 et formation des observateurs V1 SKR
10	2018-04-20 BF 2-CFO Formation des observateurs V2 SKR
11	2018-04-20 BF 2-DFE-FORMATION-JIG

### 1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT souligne les bons résultats des clubs et joueurs français dans les compétitions européennes. Notamment Olivia EPOUPA, vainqueur de l'EuroCup avec son club Galatasaray, ainsi qu'Helena CIAK et Sandrine GRUDA qui ont de bonnes chances au Final 4 ELW. Il signale également les bons résultats de Monaco, qualifié pour le Final 4 BCL et regrette la défaite de Strasbourg. Il précise que l'ensemble de ces bons résultats font que la France a le meilleur ranking de la BCL, important pour le nombre de places la saison prochaine.

Il annonce que la LNB a terminé de déménager. La Fédération ayant récupéré leurs anciens locaux, des travaux ont été engagés.

Il salue le retour de Cathy GISCOU et a une pensée pour Joël GEYNET dont le fils est décédé cette semaine, ainsi que pour Pierre COLDEPIN ancien président du Comité de Drôme Ardèche, également décédé cette semaine.

Il signale que cette semaine, la Fédération a communiqué sur un record de nombre de licenciés. En effet, si le nombre de licenciés clubs a baissé (stabilisé à -13 000), le nombre de licences OBE a très nettement

augmenté. Il rappelle que cette baisse de licenciés clubs, anticipée par prudence au budget prévisionnel, ne met pas en difficulté les finances fédérales.

Il rappelle également que la très grande majorité des fédérations sportives perdent des licenciés ; c'est un phénomène sociétal (ubérisation du sport) qui oblige chaque fédération à adapter sa stratégie de développement. Concernant le basket français, le projet FFBB 2024 développé autour du futur Club 3.0, des offres de pratiques 3x3 et du Vivre Ensemble, regroupant toutes les pratiques non compétitives, devrait permettre de corriger positivement le nombre de licenciés.

## 2. Présidence

### a. Point à l'international

Concernant le conflit entre la FIBA et ECA, Jean-Pierre SIUTAT informe le Bureau Fédéral qu'il n'y a pas de nouvelle évolution, la FIBA ayant rejeté les propositions d'ECA.

L'ASVEL est pressenti pour avoir une place en EuroLeague en 2020-2021. Il a rencontré Tony PARKER afin d'évoquer le sujet de la libération des joueurs appelés en équipe nationale, pas uniquement française, durant les fenêtres FIBA organisées durant la saison d'EuroLeague, si le conflit devait perdurer la saison concernée. L'intégration d'un nombre croissant de clubs au sein de l'EuroLeague entraîne une programmation des rencontres le week-end, en concurrence avec le calendrier national. Les ligues nationales devront s'adapter ou disparaître, probablement un des objectifs d'ECA.

Jean-Pierre SIUTAT annonce qu'il s'est rendu en Tunisie afin de rencontrer le président de la fédération tunisienne. Il signale que sur le continent africain, ces fenêtres de qualification ont poussé les fédérations nationales à adapter leurs calendriers à cause, entre autres, du coût et des difficultés de déplacement.

Il annonce enfin que la FFBB percevra, de la part de la FIBA, un montant très sensiblement plus important que la très grande majorité des fédérations participant aux fenêtres de qualification. Ce montant tient compte en particulier des montants perçus par la FIBA, sur chaque lot géographique, au titre de la vente des droits TV des matches de qualification. Il salue le travail de Raymond BAURIAUD et son service autour de l'appel d'offres lancé par la FIBA en France. Sans compenser les pertes probables des recettes réalisées par la FFBB autour de l'équipe de France masculine sous l'ancien format de compétitions, le montant perçu permettra de poursuivre nos projets de développement autour de Paris 2024, du Club 3.0, du basket 3x3 et des nouvelles pratiques, sans que cela se fasse au détriment du soutien traditionnel du basket 5x5.

### b. Point au national

Jean-Pierre SIUTAT fait savoir aux membres du Bureau qu'une réflexion est en cours sur la gouvernance des fédérations. Le Président de la République Emmanuel MACRON a fixé le cadre de ce chantier, notamment le souhait de donner davantage d'autonomie aux fédérations. Quatre séminaires (un par mois) sont organisés sur six thématiques, l'objectif étant de présenter des propositions fin juin. Il ajoute trouver regrettable les critiques dont les fédérations sportives font l'objet, autour de cette concertation, par des personnes qui connaissent pas ou peu l'environnement fédéral.

### c. FFBB 2024 & CLUB 3.0

Jean-Pierre SIUTAT salue l'énorme travail du COTECH autour de ce projet structurant, présenté lors du séminaire des présidents de Ligues et Comités le 22 avril 2018.

Il confirme que la Fédération accompagnera ce projet sur les territoires.

Il est envisagé l'acquisition de ballons 3x3, par la FFBB, à destination des comités départementaux, premières structures impliquées, dès la saison prochaine, sur le projet de championnats de clubs 3x3.

Les tarifs fédéraux liés aux offres de compétitions (championnats et Opens (tournois)) 3x3 seront fixés au prochain Bureau Fédéral.

Un règlement des compétitions de clubs 3x3 sera prêt début mai et envoyé aux territoires.

Les tournois 3x3, nommés « Open » seront de trois niveaux :

- Open Start : ouverts à tous, avec le moins de contraintes possible,
- Open Plus : Deux fois vingt tournois Opens (20 masculins et 20 féminins), avec plus de contraintes (cahier des charges) et l'apparition de « Price money » afin de permettre aux joueurs de se professionnaliser dans la construction d'une élite qui facilitera la qualification d'une équipe de France pour les grandes compétitions internationales,
- Open de France : l'évènement national, en haut de la pyramide, regroupant les meilleures équipes du territoire.

Concernant le basket 3x3, il reste également à construire :

- Le haut niveau comprenant éventuellement un circuit professionnel,
- La formation des joueurs et joueuses, une proposition de la DTN devant être faite pour le mois de juin.

Concernant la globalité du projet FFBB 2024 et Club 3.0, il reste à :

- Finaliser la première déclinaison pour la saison 2018-2019
- Prévoir l'accompagnement fédéral aux structures déconcentrées, actuels et futurs Club 3.0, actuels et futurs licenciés

d. Séminaires des 21 et 22 avril 2018

Jean-Pierre SIUTAT annonce que le samedi 21 avril sera un échange avec les présidents de Ligues et concernera la réforme territoriale, les IRFBB, les projets de développements régionaux, le plan de féminisation avec la mise en place souhaitée d'un tandem élu/salarié dans les structures, les compétitions régionales 5x5 et 3x3, le futur Conseil des Présidents et une réflexion sur les plateformes commerciales.

Le dimanche 22 avril regroupera les présidents de Ligues et de Comités et sera consacré au projet FFBB 2024, clubs 3.0, automnales 2018 et une série d'informations de la part du Secrétaire Général.

e. Chantiers FFBB - Priorisation à mettre en place compte-tenu du projet FFBB 2024

Jean-Pierre SIUTAT signale que des questions se posent lors des réunions de COTECH ou de CODIR et ces projets vont démobiliser des ressources et certains projets devront être retardés. Il ajoute qu'il est nécessaire de prévoir le recrutement, par la FFBB, directement ou dans le cadre d'un groupement d'employeurs, de « développeurs CLUB 3.0 » capables d'intervenir en soutien des territoires pour le développement du projet FFBB 2024. Il sollicite les Vice-Présidents pour identifier les actions à reporter.

f. Plan de féminisation - Réflexion sur les situations de monoparentalité

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que le plan de féminisation est une obligation pour toutes les fédérations. Il ajoute qu'il est nécessaire de favoriser la parité dans nos quatre familles de licenciés et, pour cela, d'identifier les freins à la pratique féminine afin de les résorber. Pour sortir des réflexions traditionnelles, un travail sera mené sur la monoparentalité : comment permettre à un parent isolé (85% sont des femmes) de pratiquer le basket, de s'impliquer dans la vie de son club ou de son comité-ligue, ou bien de permettre à ses enfants de pratiquer une activité sportive malgré les difficultés au quotidien de sa mère ? Ce sujet sera travaillé, sous forme de table ronde, le jour du séminaire des dirigeants de novembre 2018.

g. Réforme territoriale

i. Point à date

Jean-Pierre SIUTAT annonce que nous sommes dans la dernière ligne droite. Les Assemblées Générales électives des nouvelles Ligues sont en cours de préparation. Une communication sera faite à ce sujet lors de la réunion des présidents de Ligues le lendemain.

ii. Statuts du Comité du Puy de Dôme

Jean-Pierre SIUTAT signale que les statuts du Comité du Puy de Dôme ne sont pas conformes à ceux préparés par la fédération. Il demande qu'un courrier soit adressé au Comité afin de demander la correction des statuts.

Gérald NIVELON signale qu'il s'agit d'une erreur de compréhension de la demande fédérale et assure que les statuts seront corrigés et présentés à l'Assemblée Générale du Comité.

iii. Réforme territoriale – Instruction des demandes de FART

Jean-Pierre SIUTAT présente une demande de FART de la Ligue du Centre Val de Loire afin de financer les travaux d'extension de leurs locaux communs avec le Comité Départemental du Loiret.

Le Bureau Fédéral accorde une aide de 8 000€ à la Ligue
---

h. Charte des officiels

Michel MARGUERY fait des propositions d'évolution de la Charte des Officiels.

Un débat s'engage.

Il en ressort que ces propositions ne peuvent être mises en place dans FBI pour la saison prochaine.

Le Bureau Fédéral souhaite conserver la Charte des Officiels en état pour la saison 2018-2019.

i. Dispositions concernant les commissaires

Paul MERLIOT indique qu'il présentera ce point lors du prochain Bureau Fédéral, le 11 mai.

ii. Cas spécifique des CTC

Michel MARGUERY signale qu'en l'absence de point spécifique dans la convention d'une CTC, la répartition des points se fera au prorata du nombre de clubs. Si la répartition est précisée dans la convention, cette dernière sera respectée. Le Comité Départemental a la charge de collecter les pénalités.

i. Indemnités d'arbitrage – Situations dérogatoires

Michel MARGUERY rappelle qu'il y a actuellement 2 types de dérogations :

- Remboursement des frais d'autoroute sur justificatifs. Sont concernés la Ligue des Alpes, d'Aquitaine et les Comités de Savoie et Haute Savoie.
- Sur les U15, le Comité de la Loire verse 2€ de plus que le barème fédéral.

Le Bureau Fédéral accepte le maintien de ces dérogations pour la saison 2018-2019 à condition de justifier des actions demandées par la Fédération (formation des arbitres, désignations au plus près...), et sous condition que la structure concernée en fasse la demande. Il est noté que ce seront demain les Ligues de Nouvelle Aquitaine et AURA qui en feront éventuellement la demande.

René KIRSCH demande que les désignations des arbitres soient limitées à 3 par week-end. Pas d'obligation formelle de la part du Bureau fédéral, mais une consigne sera donnée aux répartiteurs.

### 3. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Philippe LEGNAME fait un point sur le championnat de LFB et les pré Open LFB (voir l'annexe 1). Philippe LEGNAME proposera à un prochain Bureau Fédéral l'affectation des groupes par plateaux.

Il formule ensuite une demande de modification réglementaire concernant cette division : rendre obligatoire la présence des joueuses convoquées aux événements LFB. Tout manquement à cette obligation fera l'objet de l'ouverture d'un dossier disciplinaire.

Il précise que cela est la règle en LNB.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral
--

Il fait ensuite un tour d'horizon du championnat de LF2 (voir la suite de l'annexe 1) et propose une modification réglementaire concernant les règles de participation des joueuses de moins de 23 ans : actuellement, 4 joueuses de moins de 23 ans (licences vertes) sont obligatoires. Il propose donc que ces 4 joueuses intègrent une joueuse de moins de 18 ans (licence blanche).

Refus du Bureau Fédéral qui maintient les dispositions en vigueur
---

b. Point NM1

Il présente ensuite le classement du championnat de NM1 (voir la suite de l'annexe 1) et annonce que des demandes de wild-cards ont été réceptionnées, la date butoir étant le 22 avril.

### 4. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives

a. Calendrier sportif

Gérald NIVELON présente le calendrier sportif, version 2, pour la saison 2018-2019 (voir l'annexe 2). Il précise que les dates des Finales Coupe de France ont été modifiées par rapport à la dernière version, elles ont été décalées aux 10 et 11 mai 2019.

b. Dossier Monaco – Coupe Robert BUSNEL

Alain SALMON rappelle que Monaco a fait participer une équipe, principalement composée d'Espoirs, aux ¼ de Finales de la Coupe de France.

Il signale que suite au Comité Directeur de la LNB du 10 avril 2018, il a été décidé de demander à la Commission Sportive de la LNB de réfléchir à une nouvelle réglementation sur le nombre minimum de joueurs professionnels ainsi que la possibilité d'imposer la présence de l'entraîneur principal et voir les sanctions possibles.

Il propose donc le maintien de l'article 3 des règles de participation à la Coupe de France Robert Busnel qui prévoit que : « Les équipes participent à cette Coupe de France dans les conditions et avec les licences admises dans la division où est engagée l'équipe première. »

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'une pénalité financière, graduée en fonction du tour de la compétition, soit prévue en cas de non-respect de cette règle.

Une proposition sera faite lors du prochain Bureau Fédéral

c. Modifications réglementaires

Gérald NIVELON présente des propositions de modifications réglementaires (voir l'annexe 3).

Validation des propositions par le Bureau Fédéral
---

Une information sur la possibilité de présenter sa licence et/ou sa pièce d'identité sur support numérique doit être faite.

Suite aux décisions du Comité Directeur du 30 et 31 mars, Alain SALMON présente deux options concernant les règles de participation en NM1.

Le Bureau Fédéral retient l'option 2 : le nombre de JNFL sera limité à 2 par équipe
---

## **5. Direction Générale / Direction Technique**

a. Point général

Alain CONTENSOUX fait un point sur les mouvements de personnels (voir l'annexe 4).

Il signale qu'il est particulièrement difficile d'organiser des tournois cette année. Par exemple, le tournoi du Poinçonnet, organisé depuis de nombreuses années, a dû être annulé faute de financement. Il remercie Jean-Pierre HUNCKLER qui a permis que la Fédération prenne le relais sur l'organisation d'un tournoi en remplacement.

Il ajoute qu'il a reçu la liste des six CTS admissibles : la Fédération espérait avoir deux postes au concours, elle n'en aura finalement qu'un. En fonction des résultats du concours, la FFBB pourrait avoir un poste supplémentaire.

b. Programme des équipes de France

Jacques COMMERES indique qu'il s'est rendu en Guadeloupe avec le CFBB, il a noté que le fossé se creuse entre le secteur masculin et le secteur féminin. Il ajoute qu'il a des inquiétudes concernant l'organisation du match de l'Equipe de France prévu en juillet en Guadeloupe.

## **6. Délégation Jeunesse & Territoires**

a. Point général

Cathy GISCOU informe le Bureau que l'Opération Basket Ecole a été un véritable succès cette année avec 138 000 licences.

Concernant la Commission Outre-Mer, elle précise que les potentiels sont orientés vers les Etats-Unis plutôt que vers la Métropole, avec souvent un abandon du projet scolaire. Une enquête sérieuse de la Fédération doit être menée sur ce sujet.

Jacques COMMERES ajoute que certains camps organisés pour les jeunes servent également de détection par des recruteurs américains. Ces camps sont même parfois subventionnés sous couvert d'échanges culturels (stages en anglais etc.)

b. Commission Démarche Clubs

- i. Coopérations TC – Point sur les dispositifs d'ententes, d'inter-équipes, hors ou au sein de CTC

Pierre DEPETRIS fait un rappel des principes régissant les CTC (voir l'annexe 5).

- ii. Affiliation de nouveaux groupements sportifs

Il présente ensuite la demande d'affiliation du club Redfox Haybois.

Validation de la demande d'affiliation par le Bureau Fédéral

c. Commission Fédérale Démarche Citoyenne

- i. Bilan de la campagne 2018 et validation des Labels FFBB Citoyen

Gérald NIVELON annonce avoir reçu 46 demandes de Labels FFBB Citoyen. Il propose d'en accorder 43 ( 17 labels 1 étoile, 23 labels 2 étoiles, 3 labels 3 étoiles). Il précise que le changement de la formule du label avec le système d'étoilisation le rend plus accessible pour les clubs.

Il propose que le Coup de cœur soit attribué à l'Elan Chalon, dont la structure professionnelle a un lien fort avec l'association support.

Validation du Bureau Fédéral

- ii. Validation des Lauréates Femmes sur tous les terrains.

Gérald NIVELON signale avoir reçu 18 demandes de candidatures. Après la réunion du jury en présence d'un représentant de la FDJ, il propose donc la liste de lauréates suivantes :

- Trophée Passe Décisive : Sylvie DUBREUIL
- Trophée Premier Tir : Sophie HEMBERT
- Trophée Jouer Ensemble : Nicole CRETIN
- Trophée Mener pour Gagner : Dorienne GRUSZCZYNSKI
- Trophée Coup de Cœur FDJ : Marie-Pierre HEUILLET

Validation du Bureau Fédéral

## 7. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER annonce qu'il ajustera le budget pour la saison 2018-2019 afin de s'adapter au succès des Labels et de l'OBE.

Il ajoute que le renouvellement de la flotte automobile de la Fédération est en cours, les deux premiers véhicules ont été livrés. Il signale que certains véhicules ont été rendus abimés sans que cela ait été signalé par les utilisateurs. Il demande que tout sinistre, même minime (rayure) soit signalé au moment de la restitution du véhicule. L'état de la flotte sera vérifié toutes les semaines.

- b. Tarification des licences - Proposition d'une grille de saisie à intégrer dans FBI

Jean-Pierre HUNCKLER signale que certaines Ligues et Comités proposent un tarif pour une licence U15 et un autre pour une licence U14. Il propose donc qu'une grille de saisie soit intégrée à FBI afin d'avoir un tarif par catégorie et non par année d'âge.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

Il précise que les dispositions financières seront revues lors du prochain Bureau Fédéral.

## **8. Délégation Marque**

### a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER annonce que l'organisation des Coupes de France qui se tiendront ce week end se passe bien, malgré un taux de remplissage qui n'est pas optimal.

Il signale également que le tournoi de 3x3 des partenaires organisé le matin même s'est bien passé.

Il ajoute que les coûts d'organisations à l'AccorHotels Arena deviennent de plus en plus lourds. Les prochaines Coupes de France pourraient s'organiser ailleurs et à une autre date, en dehors des vacances scolaires.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'une réunion soit organisée avec d'autres fédérations et la société en charge de la gestion de l'AccorHotels Arena afin de mener des négociations.

## **9. Secrétariat Général**

### a. Modifications de la composition des Commissions « Basket Pour Tous » – « Basket Santé »

Thierry BALESTRIERE présente les modifications dans la composition des Commissions Basket pour Tous et Basket Santé (voir l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral

### b. Projet d'Ordre du Jour AG FFBB

Il annonce que ce point est reporté au Bureau Fédéral du 11 mai.

### c. Dossiers informatiques – Point de situation

Thierry BALESTRIERE fait le bilan des domaines CCN non transférés à date (voir la suite de l'annexe 6) et propose que la FFBB procède au renouvellement de ces domaines et en refacturant les coûts aux structures concernées.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

Il fait ensuite un point à date des utilisateurs Office 365 (voir la suite de l'annexe 6).

### d. eMarque V2 – Point d'avancement du projet

Thierry BALESTRIERE expose un calendrier projet d'E-marque V2 (voir la suite de l'annexe 6).

### e. Espace documentaire structures dans eFFBB

Thierry BALESTRIERE propose ensuite la liste des documents téléchargeables sur eFFBB par pôle (voir la suite de l'annexe 6).

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

## **10. Délégation Formation & Emploi**

### a. Point général

Christian AUGER invite les membres du Bureau à consulter le planning des formations sur le site internet fédéral. Il présente ensuite le plan de communication du Campus 2018 et présente rapidement le Campus 2019 (voir l'annexe 7).

### b. Thèmes des Automnales

Christian AUGER présente ensuite le programme des Automnales (voir la suite de l'annexe 7).

### c. Appel à candidatures formations Service Civique

Matthieu SOUCHOIS fait un bilan des contrats de service civique signés (voir l'annexe 8). Il propose de lancer l'appel à projet formation du 22 avril au 10 mai et de :

- Maintenir l'aide de 200€ tel qu'indiqué dans le guide

- Ouvrir l'étude de projets de formation plus ambitieux avec proposition de soutiens soumis à validation du Bureau dans une optique de professionnalisation.

#### Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

Il rappelle que le dispositif Service Civique devrait prendre fin en juillet 2019. Nous ne savons pas à l'heure actuelle s'il sera reconduit. Ce point sera à l'ordre du jour du Bureau Fédéral du mois de mai.

- d. Obligations médicales associées à la pratique des arbitres - Etude sur la cartographie des arbitres clubs

Bernard DANDEL annonce avoir été contacté par la Ligue des Pays de la Loire l'informant qu'ils ne pouvaient pas recruter de médecins agréés. Il a donc contacté, avec l'aide de Jean-Christophe LOUCHART - vice-président de la COMED, des médecins installés dans les Pays de la Loire et a pu augmenter de manière significative le nombre de médecins agréés.

Le même travail reste à mener en Ile de France.

- e. Commission Fédérale des Techniciens

Matthieu SOUCHOIS signale qu'il a constaté un manque d'assiduité des techniciens lors des formations. Une réflexion doit donc être menée à ce sujet.

- f. Commission fédérale des Officiels

- i. Modalités exceptionnelles de montée des arbitres en Groupe HN

Stéphane KROEMER expose le système de montée supplémentaire des arbitres en Groupe HN pour la saison 2018-2019 (voir l'annexe 9).

Cette année, une femme est arrivée 1<sup>ère</sup> nationale toutes zones confondues. Le Bureau souhaite donc que la 2<sup>ème</sup> femme accède à la montée directe sans stage.

- ii. Nouveau plan de formation des observateurs à compter de la saison prochaine

Stéphane KROEMER présente ensuite les nouvelles dispositions de formation pour les observateurs (voir l'annexe 10).

Après discussion il est demandé à la CFO de sursoir, pour raisons de coûts, à la mise en œuvre de ce projet

### **11. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles**

- a. Demande de cession de droit CSMF

Stéphanie PIOGER indique que la Fédération a reçu les éléments du dossier. Il sera donc étudié lors d'une prochaine réunion.

- b. Joueur d'Intérêt Général

- i. Définition des missions et formations associées en lien avec le club 3.0 HN3

Christian AUGER présente le dispositif de formation des JIG (voir l'annexe 11). Après discussion, le programme de la formation s'établit comme suit :

- 1 jour de tronc commun (27 aout 2018)

1,5 jour de formation sur les compétences relatives à l'organisation du 3x3 (28 et 29 aout 2018)

1,5 jours de formations sur les compétences relatives à l'organisation et à la co-animation d'un centre génération basket (29 et 30 aout) Jean-Pierre SIUTAT précise que la formation des JIG est la base du dispositif JIG/MIG et que les actions engagées sont suivies de près par le ministère, elle doit donc être réussie.

Un retro planning de l'organisation des formations devra être défini aux Ligues organisatrices. Une réunion est programmée avec l'ensemble des ligues régionales le 25 mai 2018.

- ii. Etude des conditions d'engagement à respecter pour les équipes

Le Bureau ne souhaite pas imposer de conditions d'engagement aux équipes, le statut JIG s'appliquant au joueur et non à l'ensemble de l'équipe.



## **12. Questions diverses**

Paul MERLIOT annonce que les Officiels suivants ont été désignés sur le Championnat du Monde Féminin :

- Goran RADONJIC – Commissaire
- Chantal JULIEN – Instructeur FIBA
- Yoann ROSSO – Arbitre

Le Bureau Fédéral les félicite.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 11 mai 2018 à Porticcio.